André Jousseaume

Prêtre de l'Oratoire

Entré :

Né à , le

Mort à Niort , le 5 Août 1661

Notes bio-bibliographiques.

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire -

André Jousseaume

1641	La Rochelle	Supérieur
1644	"	Supérieur
1648	"	plus supérieur
1651	"	supérieur
1654	Niort	Sup.
1658	"	"
1661	"	plus supérieur.

mort à Niort le 5 août 1661.

—

Le Père André Jousseaume

M.M. 607, 1e catalogue, page 570 =

André Jousseaume, prêtre, mort en 1661.—

Listes des assemblées =

1641	La Rochelle,	supérieur
1644	"	
1648	"	
1651	"	supérieur
1654	Niort	"
1658	"	"
1661	"	

Actes mss. de l'assemblée de 1658

Député à cette assemblée, supérieur de Niort.

Nécrologe =

Mort à Niort le 5 août 1661

Jean Dagens : Correspondance de M. le Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, Desclée Brouwer, 1937. 3 vol in 8

C. I, lettre 134, page 231 = au P. André Jousseaume, à la Rochelle, 27 février 1617 F

J'ai reçu consolation en la lecture de votre lettre du 14 février, voyant le soin que Dieu vous donne de sa maison et de la conduite que vous y observez. Plus vous reconnaissez votre impuissance, plus Dieu s'en servira qui vocat ea quae non sunt tanquam ea quae sunt (Rom. IV. 17) Persévérez en cette humble pensée de vous même et offrez une fois le jour les nécessités de votre maison à Jésus et à Marie à ce qu'ils daignent y pourvoir et suppléer vos défauts .... Nous n'avons encore personne que nous puissions vous envoyer, encore que je le désire beaucoup et que j'aie forte peine de vous voir seul portare pondus et aestum diei (Math. XX, 12) ..... Je vous supplie de tirer force de votre faiblesse ... Conservez, s'il vous plaît, quelque soin selon votre puissance de l'intériorité de la maison, car c'est la garde et la conduite de l'intériorité de la maison. Parmi vos occupations donnez à Jésus et à sa très Ste Mère et à l'ange de la maison un peu de temps chaque jour par désirs de voir et de coopérer à leurs intentions sur les âmes qui vous sont commises et sur les réglements que vous savez

C. II, lettre 462, p. 449 à Gibieuf sup. à Bourges 6 janvier 1624 =

Je laisse à votre prudence de contenter le bon Père Jousseaume (à Bourges) ; mais j'eusse beaucoup mieux

qu'on y eût employé un étranger qu'un d'entre nous ; et si vous en pouvez trouver au lieu où vous êtes, je vous en prie et faire entendre au bon Père qu'il est meilleur ainsi.

Il y a des raisons plus importantes que celle d'un peu de ménagement qui nous doive disposer à en user ainsi. Et si le P. Jousseaume est capable et disposé à la régence d'une classe principale, je trouverai bien à l'employer au lieu où nous devons régenter par nous-mêmes. Je me remets toutefois du tout à votre prudence et me suffit de vous proposer et commettre mes pensées pour en résoudre avec N.S.J. et sa très S^te Mère.

---

cf. Gastaud
Oratoriana n° 14 - 1968 mai p. 1 - p 18